

Mise en ligne : 7 janvier 2020.
Dernière modification : 8 janvier 2020.
www.entreprises-coloniales.fr

Auguste et Prosper FERROUILLAT, Lyon : domaine de l'Oued-Marsa, 860 hectares à Sidi-Rehane, près Bougie (Algérie)

Auguste FERROUILLAT (1847-1922), fondateur

Fondateur (1875) et directeur de *Lyon républicain*.
Mêlé successivement à la colonisation de l'Algérie,
de Madagascar
et du Maroc
Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Fonciere_et_Miniere_Madagascar.pdf

Prosper FERROUILLAT (1847-1926), fondateur

Frère jumeau du précédent.
Fondateur et directeur à ses côtés de *Lyon républicain*.
Cheville ouvrière de leurs affaires algériennes.
Créateur de la Société des chaux hydrauliques et ciments d'Algérie
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Chaux-ciments_Algerie-Bougie.pdf
Il tente en vain d'obtenir une concession phosphatière à Tebessa.

1882 : achat des terres en broussailles, à 23 kilomètres de Bougie.

Concours agricole et hippique de Bougie
Dimanche 15 mai
(*L'Avenir de Bougie*, 18 mai 1887)

.....
En première ligne dans la section vinicole, nous plaçons l'exhibition faite par M. Pierre Philip qui possède à Il-Maten un vignoble de 104 hectares et une usine à huile à vapeur à Sidi-Aïch ; son exposition des vins est complète : vin de liqueur (muscat), vin blanc, vins ordinaires, vins roses, vins roses d'Alicante, eau-de-vie de vin, eau-de-vie de marc, eau-de-vie de lie, etc. M. Philip, dans cette circonstance, démontre tout ce que l'on peut faire ; nous n'avons qu'à le féliciter des récompenses nombreuses qu'il a obtenues.

Il a ajouté à son exposition de vins, des huiles et aussi des produits agricoles, pommes de terre, artichauts des plus belles espèces.

Nous avons remarqué aussi les exhibitions nombreuses faites par l'Oued-Amizour, El-K'seur et La Réunion donnant des crus excellents ; plusieurs ont obtenu des récompenses.

Nous reviendrons spécialement sur la section viticulture ; elle est du reste actuellement primordiale pour notre région car elle entraîne après elle quantité d'industries. Mais, dès aujourd'hui, nous constatons avec regret l'abstention des propriétaires des vignobles de l'Oued-Marsa.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS, 1889
LE JURY DES RÉCOMPENSES
(*Le Journal général de l'Algérie et de la Tunisie*, 6 juin 1889)

Sont nommés membres titulaires du jury des récompenses (section de l'Algérie) :
Classer 41. — M. Ferrouillat, propriétaire à l'Oued-Marsa, fondateur de l'usine de chaux et ciments hydrauliques à Sidi-Yaya.

COURRIER DE L'ALGÉRIE
LA COLONISATION LYONNAISE
par E.M.
(*Le Journal des débats*, 4 juillet 1892)

On nous écrit d'Alger :

C'est un plaisir délicat que de traverser la plaine de Bougie par un beau matin. On y voit de grandes prairies couvertes d'une herbe serrée, des frênes groupés ou isolés comme les arbres d'un parc, des toits rouges de fermes entourées de jardins. L'air alourdi par les vapeurs de la mer enveloppe tout d'une gaze bleuâtre, et une fois de plus, un coin de l'Algérie nous rappelle les campagnes de la France du Midi ; mais ce n'est là qu'une illusion fugitive. Pourquoi ?

Qui empêche que cette terre de jardinage et de pâture, encadrée de montagnes, ne reste pas devant nos yeux toute semblable à quelque canton de la Dordogne ou du Béarn ? Est-ce la beauté de la lumière ? Est-ce l'éclat des fleurs ? Mais nous avons en France des aurores et des étés aussi vermeils. C'est notre âme qui n'est pas encore faite aux changements rapides que nous avons introduits dans cette Afrique sauvage. Les tableaux d'école dont nos yeux sont pleins s'interposent entre nous et les réalités présentes. Nous sommes encore trop près des temps de la conquête. Entre 1844 et 1846, le commandant du Courthial, un vétéran de l'Empire, comme presque tous les conquérants de l'Algérie, décoré au Kremlin, laissé pour mort à la Bérésina, donnait de l'air à Bougie, assaillie par des milliers de Kabyles. On se battait sur ces gazons verts comme dans la plaine de Troie. Des colonnes de burnous blancs descendaient des collines d'en face, les Mzaïa par-ci, les Neni Mimoun par là, et les Barbacha, et les Fenaya, et tous les contingents de l'Ouad Sahel. Saint-Arnaud, qui se mesurait avec leurs pareils devant Djidjelli, écrivait à son frère : « Ma compagnie a enlevé des positions couvertes de Kabyles qui se battent corps à corps ; qui mordent à terre et meurent en frappant. Ce sont les soldats les plus braves de toute l'Afrique. Il y en a qui sont venus sur nos pièces et qui ont été tués par la mitraille à dix pas. Le cadavre du père était tombé, les deux fils se sont fait tuer dessus à coups de baïonnette. À Bougie, les femmes des officiers suivaient les mouvements des troupes du haut des remparts et il arriva qu'une fois, pour garantir une trêve, du Courthial donne son fils en gage, comme dans les temps homériques. C'est cette épopée qui nous obsède encore. Elle flotte toujours au-dessus du bâtiment blanc qui n'a pas cessé de s'appeler le fort Clauzel, au-dessus des montagnes lointaines dont les hautes pentes sombres n'ont rien oublié.

Nous franchissons sur un pont de fer le lit de l'Ouad Sahel, et, plus nous avançons, plus j'ai la sensation d'une course à travers une terre étonnamment rebelle et durement conquise. J'ai vu souvent en Algérie des champs découpés dans des maquis mais nulle part la broussaille ne m'a paru si haute. Nous suivons le pied de l'énorme chaîne que j'ai vue la veille se prolonger au bord du golfe sur une ligne de 100 kilomètres. Le golfe est bleu, et les montagnes sont d'un beau vert. Tantôt elles s'avancent dans la mer, projetant des caps roux, abandonnant des îlots noirs ; tantôt elles se roulent, enveloppant des places bordées d'argent et de petites plaines émaillées de champs de vignes. La mer est sur notre gauche, et nous nous retournons pour voir Bougie qui paraît grandir au-dessus de l'azur. Ce paysage tout en hauteur est d'une surprenante magnificence, fascinant et tragique. Les fleurs sauvages, violettes et rouges, qui parent ses moindres rochers, et les plaques de frai rosé qui ondulent sur les flots le long de ses rivages, lui ajoutent une grâce infinie, mais ne diminuent rien de son écrasante majesté.

*
* *

[Échec de la petite colonisation. Nécessité d'apports en capital]

Or, voilà que, vers la fin de la troisième lieue, un de mes compagnons me touche l'épaule, et me dit : « Faites attention devant vous, un peu sur votre droite. Nous allons découvrir, après ce tournant, la première propriété lyonnaise. » Je regarde, et, en effet, je vois bientôt, en arrière et au-dessus d'un petit parc fourni de beaux arbres, une maison de campagne à un étage, toute semblable à celles qu'on aperçoit du chemin de fer, le long de la Saône. Une avenue droite y conduit, et des deux côtés, des champs de vignes descendent jusqu'à la route, divisés en lignes parallèles avec une régularité géométrique. Les plants n'y sont pas simplement taillés, puis abandonnés à eux-mêmes comme dans tout le reste de l'Afrique, mais conduits le long de fils de fer, de manière à pousser les rejets les plus vigoureux possible. Ces fils sont tendus par de gros piquets de bois ou par des montants de fer enfoncés dans le sol, et il en résulte des espaliers très bas qui s'accompagnent à distances égales sur des longueurs de 100 à 200 mètres et même davantage. Çà et là des terres brunes sont préparées pour recevoir des plantations nouvelles.

Le contraste de cette demeure toute blanche et de ce joli jardinage avec les bosquets, d'arbustes sauvages qui assombrissent la terre inculte alentour est d'un charme ravissant. Imaginez une Parisienne assise en robe claire, son chapeau fleuri sur les genoux, au bord d'un chemin de la Calabre. Je m'écrie, et mon voisin reprend : « Il y a quelques années, ce terrain-là, était couvert aux trois quarts de fourrés impénétrables comme ceux qui sont là-bas. Le propriétaire, un petit colon, n'en retirait rien, et se plaignait d'avoir été dupé par le gouvernement. Il n'avait peut-être pas tout à fait tort, car il en coûte cher d'arracher les racines de tous ces arbustes enchevêtrés. Je veux bien qu'on en fasse du charbon mais il faut encore y dépenser plusieurs centaines de francs par hectare. Si l'on veut ensuite planter de la vigne, on doit considérer qu'un vignoble d'un seul hectare, y compris la cave et le matériel vinaire, revient à près de 3.000 fr. Or, notre homme en avait peut-être 500 dans sa poche quand on l'a nommé concessionnaire. On aurait mieux fait de le laisser à son établi ou à sa boutique. Il s'est endetté pour faire débroussailler une clairière, et s'est accordé avec un métayer kabyle pour y cultiver de l'orge. Vous savez sans doute ce que vaut le métayage dans tous les pays du monde. Jamais il n'a pu planter seulement un cep de vigne, et à la fin, il a vendu sa terre au profit de ses créanciers.

[La main-d'œuvre kayle]

Voyez maintenant ce que peut le capital bien manié par un homme habile. Ce que nous admirons là soutient la comparaison avec n'importe quel domaine de même

étendue en France. C'est un exemple frappant de culture intensive, et cette culture est rémunératrice, non seulement pour le propriétaire, mais encore pour un bon nombre de Kabyles des environs qui s'y emploient sous la direction d'un Européen. Ce sont eux qui taillent tout ce vignoble, travail délicat, et qui en conduisent les rameaux sur les fils de fer. La colonisation bien entendue peut tirer d'eux un bon parti, et, si je faisais de la politique, j'ajouterais qu'il n'y a pas de meilleur moyen de civiliser les indigènes. »

« Où sont leurs villages ? » demandai-je. — « Vous ne pouvez pas les voir ; ils habitent de l'autre côté de la montagne. Leurs équipes arrivent toutes formées, et ils se louent chez nous pour un certain temps. Ce sont des ouvriers dans le vrai sens du mot, payés à la tâche ou à la journée, et ce système vaut mieux que le métayage, pour eux comme pour nous. Seulement, nous leur appliquons la responsabilité collective. »

Je fis un geste d'étonnement. Mon interlocuteur répliqua : « Eh oui, la responsabilité collective. Ce n'est pas tout à fait dans les idées du gouvernement ; mais, quand nous sommes volés, nous avons beau nous plaindre, le gouvernement ne met jamais la main sur le voleur. Et il lui faut des témoins, et il se perd en enquêtes. Il se fait bafouer avec son appareil de justice et ses sensibleries. Nous procédons plus simplement. Nous imposons à nos équipes kabyles, comme une condition naturelle de leur contrat, la garde de tout ce qui se trouve sur nos propriétés. Si un objet en disparaît, si un outil y est brisé, nous l'imputons sur la somme totale qui leur est due pour leur travail. C'est aux équipes de surveiller leurs membres, et elles s'en acquittent bien quand elles nous savent inflexibles. »

Bientôt un autre domaine pareil au premier, puis un troisième ; et ainsi de suite dans tous les triangles de terres fertiles que dessinaient les festons des montagnes, des maisons de propriétaires entourées d'arbres, toujours des champs de vignes tirés au cordeau, rayés de fils de fer, çà et là des fourrés épais, restes de la végétation primitive, se prolongèrent devant mes yeux jusqu'à la pointe d'un cap rougeâtre qui paraissait un gros lion ramassé sur ses pattes, le souffle dans la mer.

[La propriété de MM. Ferrouillat frères]

Mon nouvel ami reprit : « La propriété de MM. Ferrouillat est encore au delà. C'est la plus belle de toutes. Vous en jugerez mais n'est-ce pas déjà un beau spectacle ? En somme, nous mettons en valeur, nous autres Lyonnais, sur cette bande de terre, un peu plus de 1.700 hectares. Les Ferrouillat en possèdent à eux seuls environ 860. Nous sommes tous bien à l'aise, et quelques-uns sont riches, non pas parce que nous sommes venus pour faire fortune sans bourse délier, mais parce que nous avons apporté là de l'argent, beaucoup d'argent. Nous avons tous payé nos terres un bon prix, soit en les achetant, comme je vous l'ai dit, à des colons qui n'avaient pas réussi, soit en les disputant à des spéculateurs. D'autre part, comme nous croyions fermement (et l'expérience l'a bien prouvé) que la vraie culture française est préférable à toute autre sur la côte de la Méditerranée, nous n'avons rien épargné pour mettre ce pays en valeur comme un de nos cantons. Nous ne nous serions jamais tirés d'affaire, si nous n'avions pas eu les reins solides. Il faut dire aussi que nous puisons une grande force dans notre communauté d'origine, et que nous sommes plutôt des Lyonnais faisant de la culture en Algérie que des colons algériens originaires du département du Rhône. »

Comme nous causions ainsi, notre voiture tourna prudemment la corniche du cap Aokas, et bientôt la propriété Ferrouillat nous apparut à droite de la route. C'est là que nous devons nous arrêter, et qu'une hospitalité à la fois africaine et lyonnaise nous attendait. J'ai encore dans les yeux tous les détails de ce beau site, les grands frênes âgés de plus d'un siècle, les haies de grenadiers étincelantes de fleurs rouges, la montagne humide de sources et toute noire sous d'épais feuillages, la route aveuglante, et, au delà d'un maquis sauvage, la vapeur impalpable, bleuâtre, qui flottait comme dans un abîme sur la mer invisible. À deux pas de la maison, très pratique et sérieuse, est le champ des expériences, une sorte de haras de plants de vigies. L'alicante y fleurit

à souhait, mais n'y donne que peu de grappes. C'est le pinot qui y triomphe, et c'est lui que les heureux propriétaires ont décidément adopté pour garnir les fils de leur vignoble de 85 hectares qui s'étale sur une colline voisine. Dans les bonnes années, il peut rendre jusqu'à 120 hectolitres à l'hectare, et son vin lutte sans désavantage contre les vrais vins de France, dans le Beaujolais même. Là on l'a payé jusqu'à 40 fr. l'hectolitre. Que des vignes ainsi poussées doivent s'épuiser vite, il faut l'admettre mais en retour, quel énorme revenu de capital enfoui dans cette terre de Chanaan ! Dix ans d'une production et d'une vente pareilles doivent rapporter un peu plus de 4 millions, si je ne me trompe.

La commission sénatoriale, ou plutôt M. Jules Ferry et M. le sénateur Labiche ont vu cela. J'ai eu le plaisir de les entendre interroger MM. Ferrouillat dans la demi-intimité du repas de midi. La conversation s'est prolongée sous un bel arbre, pendant les heures de la sieste, tandis que la lumière du soleil rebondissait alentour sur une éblouissante féerie de couleurs, et j'en ai retenu ces deux mots : « Faites-nous donner plus de sécurité, M. le président ; faites prolonger nos routes. Cela suffit. On ne peut qu'admirer cette hardiesse rare, cette parfaite entente des choses, cette ferme confiance dans l'avenir. [...]

M. Jonnart, nouveau gouverneur général de l'Algérie, à Lyon
(*Le Journal des débats*, 1^{er} novembre 1900)

.....
« Au dessert, M. Auguste Ferrouillat a, dans une allocution très applaudie, remercié le nouveau gouverneur général d'avoir bien voulu venir examiner avec les intéressés les différents problèmes que soulève la colonisation algérienne, et d'avoir commencé sans retard au profit de la colonie une propagande intelligente en faveur de l'émigration de nouveaux capitaux. Il a exprimé la vive satisfaction ressentie par tous ceux qui sont directement intéressés à la prospérité de notre grande colonie, à l'annonce de la nomination de M. Jonnart qui, a maintes reprises, a su défendre si brillamment les intérêts généraux du pays, et traiter les questions d'affaires dans le Parlement et en dehors avec une hauteur de vues et une clarté d'exposition qui l'ont mis immédiatement hors de pair. »

Un militaire noyé
(*L'Écho de Bougie*, 24 août 1905)

Le mardi matin, 22 courant, un détachement de trois soldats du train des équipages partait de Bougie pour Sétif par la route de Kerrata.

Arrivés à Sidi-Réhane (25 kilomètres), ils installèrent le campement. Le chef du petit détachement, le brigadier Gilcar Jehan, voulut prendre un bain de mer. Mais soit qu'il perdit pied, soit qu'il fut frappé de congestion, il disparut dans les flots.

Ses hommes affolés parvinrent à repêcher son corps inanimé et M. l'administrateur d'Oued-Marsa, qui accourait en même temps que M. le docteur Schwartz, ne purent que constater le décès.

[Le personnel de la ferme Ferrouillat](#) prodigua au cadavre, les premiers devoirs et le corps fut ensuite placé sur la prolonge du train que le détachement devait conduire à Sétif et ramener à Bougie.

Le Souvenir français participera aux funérailles de ce malheureux garçon et prendra à sa charge l'entretien de la tombe de cette victime.

VOYAGE D'ÉTUDES
(*L'Écho de Bougie*, 21 novembre 1907)

La Société d'expansion coloniale de Lyon a organisé, comme chacun sait, un voyage d'études en Algérie sous le patronage de MM. Jonnart, Charles Roux, général Swiney et des syndicats d'initiative d'Alger, de Bougie et de Sétif.

.....

Mercredi 1^{er} septembre. — Arrivée à Bougie à 7 h. 40 du matin.

Visite de la ville européenne, le quai, la porte Bal-el-Bahar (porte de mer datant du moyen-âge), la Kasbah, le quartier indigène, école indigène de tapis.

Après déjeuner, merveilleuse promenade en voiture au Cap-Carbon, visite des importantes usines de chaux de MM. Ferrouillat.

De Bougie à Sétif par les gorges du Chabet-el-Akra.

Jeudi 2 septembre. — Départ de Bougie en voitures particulières.

On longera le superbe golfe de Bougie où se trouvent de très importants vignobles, créés par des colons lyonnais et du Beaujolais, savoir : MM. Pinguely, comtesse du Sablon, Lambert, de Chanay, Chavannes, Chaudat, Société Lyonnaise, Ville, Bosc, Julien et Nicolas. Visite de quelques-uns. Déjeuner à Oued-Marsa au Cap-Aokas. Visite des propriétés de MM. Tourneux et [Ferrouillat](#).

.....

Comice agricole de l'arrondissement de Bougie
Concours général agricole de Paris en mars 1908.

LISTE DES EXPOSANTS
(*L'Écho de Bougie*, 12 mars 1908)

Vin rouge et blanc

MM. Borel Charles, propriétaire à Oued-Amizour.

Walther Pfrunder

Abderrhamane ou Rabah.

Piéron René.

Chouillou André.

Ville Jules, propriétaire à Oued-Marsa.

Pinguely.

Garnuchot.

Tourneux Michel.

[Ferrouillat frères](#).

Mme Chavannes.

Mmes du Sablon et de Quinsonas.

Mme veuve Dubar Charles.

MM. Vasserot Auguste, propriétaire à El-Kseur.

Gouzènes et Cie, propriétaires à Bougie.

Desbats Jean, propriét. à Taher.

Vin rouge et rosé

MM. Jumel et Paulian à Oued-Marsa.

Mme veuve Praz à Oued-Amizour.

MM. Caumeil frères à Taher.
Bondurand, Taher. ,
Abderrhaman ou. Rahah, Oued Amizour (vin rosé).

Vin rouge
M. Fraiseau, propriétaire, Taher.
Mme Vignocchi, propriétaire, Taher. 1
MM. Dechanay, propriétaire à Oued-Marsa (Pineau).
Dechanay, propriétaire à Oued-Marsa (Morastel).

Eaux-de-vie

MM. Vasserot, propriétaire, El-Kseur.
Borel Charles, Oued-Amizour. ,
Caumeil frères, Taher.
Mmes du Sablon et de Quinsonas, à Oued-Marsa.

Huile d'olives comestible

MM. Ismaël Tainzali, prop. à Bougie.
Morato Étienne.
Bruno Philip.
Bouscasse et Cie.
Abderrahman ou Rabah, propriétaire à Oued-Amizour.
Borel Charles.
Vasserot, propriétaire, El-Kseur.
[Ferrouillat frères, Oued-Marsa.](#)
Masselot, ~Tazmalt.
Caumeil frères, Taher.
Coutard Louis, Taher.
Ben Ali Ghérif, Akbou.

Huile lampante

M. Morato Etienne, Bougie.

Liqueurs

MM. Barnaud et Bénéjam, Bougie (liqueur à la mandarine).
Guérin Eugène (Kina, Kola, Koca).
Guérin Eugène (Vin du Golfe au quinquina).

Céréales et autres produits

MM. Abderrhamane ou Rabah, Oued-Amizour (blé).
Caumeil frères (orge).
MM. Augier Martial (millet et avoine).
Maten (sorgho et maïs blanc).
Perrier Hilaire (orge),
Bruno Philip, Bougie (figues sèches en boîtes illustrées),
Bouscasse et Cie (figues sèches en boîtes illustrées).
Ismaël Tamzali (caroubes du pays).

Pour extrait certifié conforme :
Bougie, le 29 février 1908.

Le secrétaire du comice, chargé de l'organisation de l'Exposition collective de la région.

A. DUBAR.

EXPOSITION ANGLO-FRANÇAISE
Les membres du jury et les exposants algériens
(*Le Journal général de l'Algérie et de la Tunisie*, 30 août 1908)

2° Membres suppléants :
FERROUILLAT (Prosper), propriétaire, Oued-Marsa (Constantine). .

DÉLÉGATIONS FINANCIÈRES
Aux électeurs non-colons
de la troisième circonscription
(*L'Écho de Bougie*, 30 novembre 1913)

L'élection du 30 novembre a une importance considérable au point de vue des intérêts de notre région et de son avenir économique.

L'heure est particulièrement grave pour le triomphe si longtemps retardé de nos légitimes revendications.

Il est juste et nécessaire que celui qui sera notre représentant au Parlement algérien et le collaborateur de notre distingué délégué financier colon, M. Barbedette, soit l'un des plus compétents et des plus dévoués de ceux qui ont lutté sans trêve pour notre cause, celui qui, pendant quatre ans, toujours sur la brèche, a été le plus ardent et le plus éloquent des défenseurs de la question qui domine toutes les autres dans nos préoccupations économiques, de la question du Bougie-Sétif.

Son nom s'impose et tous les électeurs soucieux de voir achever promptement l'œuvre qu'il a si bien commencée, ont le devoir de lui payer une dette de véritable reconnaissance en s'affirmant en masse sur son nom.

Cet homme, c'est notre ami

J. GALLE

le très intelligent, très dévoué et très actif artisan de l'œuvre féconde destinée à assurer le développement économique de notre région, à faire cesser le malaise qui pèse sur tout notre commerce, le chômage qui frappe si lourdement tous nos travailleurs, en hâtant l'ouverture des grands travaux, depuis longtemps attendus.

Bougie, le 29 novembre 1913.

Général Swiney, président du Syndicat d'initiative ;
Cazaubon, président de la chambre de commerce ;
Ségade, 1^{er} adjoint au maire ;
Jouvet, membre de la Chambre de commerce ;
L. Dufour, vice-président du Syndicat d'initiative ;
[Ferrouillat frères, propriétaires, directeurs du *Lyon Républicain* ;](#)
Charles Schiaffino, armateur ;
Gaston Temime, négociant.

MÉRITE AGRICOLE
(*Journal officiel de la république française*, 14 mars 1909, p. 2624-2626)

Chevalier

Ferrouillat (*Prosper-Joseph-Victor*), propriétaire à Oued-Marsa (Algérie) : publications sur l'agriculture dans plusieurs journaux. Nombreuses récompenses dans divers concours ; 25 ans de pratique.

COLONIES ET PROTECTORATS
Le congrès des colons de l'Afrique du Nord
(*Le Temps*, 19 juillet 1914)

.....
Dans l'après-midi, sur la proposition de M. Prosper Ferrouillat, le congrès a voté un vœu invitant le gouvernement à mettre en vente le plus de terres possibles en Algérie et demandant que ces ventes soient faites à bureaux ouverts à tous les Français qui se présenteront pour les acquérir, avec dégression pour les familles nombreuses.

.....
Une discussion est ensuite soulevée par M. P. Ferrouillat sur l'indigénat, et en particulier sur l'enseignement donné aux indigènes.

M. de Carnières se prononce pour la restriction de cet enseignement qui devrait, suivant lui, être limité à un programme professionnel élémentaire.

COLONIES ET PROTECTORATS
Le congrès des colons de l'Afrique du Nord
(*Le Temps*, 20 juillet 1914)

.....
M. P. Ferrouillat a fait adopter la résolution suivante :

Les colons français, voulant affirmer leur volonté de protéger les indigènes qu'ils considèrent comme des auxiliaires indispensables, demandent à l'administration d'organiser de façon sérieuse le contrôle et la surveillance des chefs indigènes qui sont les vrais et seuls ennemis de leurs coreligionnaires ; de créer pour cela des inspecteurs français chargés d'aller dans les douars vérifier la conduite des caïds et des cheikhs ; de remanier les circonscriptions de douars en diminuant leur nombre et de grandir ainsi l'importance et la rémunération des chefs indigènes pour leur permettre de vivre sans pressurer et piller leurs administrés.

.....
NÉCROLOGIE
Lucien Lefèbvre
(*L'Écho de Bougie*, 8 novembre 1925)

Au moment où notre dernier numéro était sous presse, nous avons appris avec une consternation profonde la bien triste nouvelle de la mort survenue à Souk-el-Tenine, le jeudi 29 octobre dernier, de monsieur Lucien Lefèbvre gérant de la propriété Ferrouillat, blessé de guerre, titulaire de la Croix de Guerre, ravi à l'affection des siens à l'âge de trente-trois ans, après trois jours de cruelles souffrances occasionnées par un terrible mal qui, depuis quelques mois, le minait sourdement.

M. Lucien Lefèbvre avait été l'objet de plusieurs élogieuses citations pour sa conduite exemplaire au cours de la Grande Guerre, il avait été fait prisonnier et ayant, par trois

fois, cherché à s'enfuir, il dut subir les pires traitements des Boches ; il parvint cependant à s'évader et, au prix de mille dangers, il put regagner nos lignes, faisant preuve d'une énergie, d'un courage au-dessus de toute conception.

Les obsèques de ce valeureux brave eurent lieu à l'Oued-Marsa vendredi 30 octobre, à 4 heures du soir, au milieu d'une affluence émue.

Puissent les témoignages de sympathie prodigués à sa veuve désolée, à ses deux enfants éplorés, à toute cette, famille en larmes, apporter un adoucissement à leur bien légitime affliction.

Nous présentons à madame veuve Lucien Lefèbvre, à ses enfants Lucette et Émile, au père du défunt, M. Émile Lefèbvre, à leur famille et à toutes celles que cette mort met eh deuil, nos condoléances les plus sincères et les plus attristées.

Bougie, par Ch. de Gallard
(*L'Écho de Bougie*, 9 avril 1933)

Déjà, en 1882, MM. Ferrouillat frères avaient acheté des terres en broussailles, à 23 kilomètres de Bougie, et, en un temps relativement assez court, créaient un beau vignoble. Tentés par cet exemple, séduits par les résultats obtenus, d'autres Lyonnais, MM. du Sablon, Ville, Pinguely, Julien achetèrent des terres dans la même région, et résolument, se mirent à la besogne.

C'est ainsi qu'en suivant la route de Bougie à Sétif, du 10^e au 33^e kilomètre, jusqu'à l'oued Agrioun, on peut admirer les vignes de la colonie lyonnaise. Tout est cultivé d'une manière à peu près uniforme, sur fil de fer. Le capital est judicieusement employé, la main-d'œuvre dirigée avec une habileté et un sens économique vraiment remarquables. Chaque propriété est confiée à un gérant qui a le logement, un jardin, des appointements fixes et reçoit le dixième des produits du sol. Chaque fraction de quinze hectares de vignes est surveillée et exploitée par un vigneron européen qui est logé, payé à raison de trois francs par jour, et perçoit, en outre, 0 fr. 25 par hectolitre de vin provenant de la récolte faite sur sa parcelle ; et enfin des primes, variant avec les bénéfices annuels, sont allouées aux ouvriers kabyles ou européens. C'est là une organisation bien comprise, une association du capital et du travail féconde en résultats heureux.
